



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Date : 11/052026

Dossier suivi par : ML Fournier

Objet : Préavis de grève AED

**Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-
alimentaire et de la souveraineté alimentaire**

**Monsieur le directeur général de l'enseignement
et de la Recherche,**

Madame la Ministre, Monsieur le Directeur Général

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève couvrant les personnels Assistant-es d'Éducation de l'enseignement agricole public pour la période du 27 mai au 10 juillet 2026, dans le cadre des dispositions applicables à l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

Ce préavis s'inscrit dans un contexte de dégradation persistante des conditions d'exercice de ces personnels. Les Assistant-es d'Éducation exercent un vrai métier et sont indispensables au fonctionnement quotidien des établissements et à la réussite des élèves. Pourtant, ils et elles subissent la précarité, l'absence de reconnaissance statutaire, l'absence de grille indiciaire, la rémunération au salaire minimum, des horaires contraints, des missions floues et changeantes, ainsi que des conditions de travail particulièrement dégradées.

En conséquence, le SNETAP-FSU exige l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications suivantes :

- une augmentation des salaires et la mise en place d'une grille de rémunération pour les agent-es en CDD et en CDI ;
- l'application immédiate des mesures d'urgence, notamment la revalorisation triennale des agent-es en CDI, la revalorisation des heures de nuit et la gratuité des repas pris lors des services ;
- un véritable droit à la formation ;
- un véritable droit à la mobilité ;
- des dotations supplémentaires en Assistant-es d'Éducation afin d'assurer la sécurité, l'encadrement et l'accompagnement des élèves ;
- la création d'un véritable statut de fonctionnaire pour les AED.

Le SNETAP-FSU souligne que ces demandes ne relèvent pas d'une simple amélioration à la marge, mais d'une nécessité pour garantir la continuité, la qualité et la stabilité du service public d'éducation agricole. Sans reconnaissance des missions, sans renforcement des moyens et



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

sans revalorisation réelle, la situation des AED demeurera incompatible avec les exigences du service public et avec les besoins des élèves comme des équipes.

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter sur la situation des Assistant·es d'Éducation de l'enseignement agricole public et dans l'attente de réponses concrètes de votre part et d'une ouverture rapide de négociations, soyez assurés, Madame la ministre, Monsieur le Directeur général, de notre détermination à défendre le service public d'Éducation et ses agent·es .

Pour le SG, Marie-Lise FOURNIER,
Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur Vie Syndicale du SNETAP-FSU